

Le ministre de la Santé, Seydou Bouda, veut mettre fin aux S.O.S. lancés dans les médias pour collecter des fonds en vue de sauver des malades. "Mon enfant souffre d'une maladie qui nécessite une évacuation en Europe... Ma progéniture a tel mal... mes moyens sont modestes et je lance un appel aux personnes de bonne volonté pour sauver une vie".

Bien souvent, ces appels de détresse paraissent dans nos colonnes ou sont débités sur les antennes des radios et les écrans de télévision. Images à l'appui comme pour mieux apitoyer le public sur des cas qui sont, il est vrai, souvent pathétiques. Mais ces sorties médiatiques ne sont pas du goût des autorités en charge de la Santé au Burkina Faso.

Le lundi 24 janvier 2011, le ministre Seydou Bouda, entouré de tout son staff pour une conférence de presse sur le préavis de grève du SYNTSHA et la nouvelle tarification des actes dans les hôpitaux, a abordé le sujet au détour des échanges. Ces S.O.S., de son avis, ternissent l'image de son département et du pays en donnant le sentiment que les gouvernants se soucient peu de la santé des gouvernés. Pourtant, il y a des mécanismes prévus pour régler ces cas.

"Malheureusement, a-t-il poursuivi, ces individus s'adressent aux médias alors qu'ils n'ont ni respecté la procédure ni épuisé les voies de recours". En réalité, ces S.O.S. visent à extorquer de l'argent aux âmes généreuses dans un but autre que le problème posé".

Pour le président de l'Ordre des médecins, le Pr Tapsoba, aucun spécialiste de la Santé ne va conseiller son patient d'aller se confier à la presse alors qu'il sait ce qu'il y a lieu de faire. "Il faut donc que cela cesse car, il pose un problème éthique et déontologique", martèle le secrétaire général du ministère de la Santé, le Pr Adama Traoré.

Ainsi, le ministre Seydou Bouda invite les journalistes et les responsables d'organes de presse à ne pas céder à ces "manipulateurs" car, son département dispose de mécanismes de règlement des cas spécifiques. Seydou Bouda prévoit du reste saisir incessamment le ministère de la Communication et le Conseil supérieur de la communication (CSC) pour trouver un remède à ce mal à savoir une interdiction pure et simple de ces S.O.S. dans les médias.

Il faut reconnaître que si certaines situations méritent l'intérêt de la presse (et de fait des solutions ont parfois pu être trouvées), la multiplication de ces appels de détresse peut être sujette à caution.

D'abord parce que sur un cas médiatisé, il y a 99 autres qui ne bénéficient pas d'une telle publicité. Ensuite, il faut le reconnaître avec Seydou et ses hommes qui des imposteurs, qui n'ont pas épuisé toutes les voies de recours encore moins exploré les possibilités officielles, peuvent émouvoir trop facilement des journalistes souvent tenaillés entre le principe de prudence et la tentation, fort compréhensible, de voler au secours des plus vulnérables et

démunis.

Enfin, il s'en faut de peu que les Rédactions se transforment en démembrements de l'Action sociale, tant on voit défiler chaque semaine des lanceurs de S.O.S. qui vous prennent pour des sans-cœur quand vous les éconduisez poliment mais fermement.

Cela dit, que le gouvernement fasse des efforts en matière de santé, comme dans bien d'autres domaines, on veut bien. Mais le patient Tartampion a-t-il besoin vraiment de cris de cœur dans la presse pour se convaincre que ce n'est, hélas, pas encore suffisant ; que la prise en charge, le traitement ou l'évacuation sanitaire est quelquefois à la tête du client ; que si la santé n'a pas de prix, elle a quand même un coût qui est forcément insupportable pour une bonne frange de la population qui peine déjà à joindre les deux bouts.

Allez donc convaincre ces gens que les gouvernants se soucient de leur sort ou allez faire un sondage à Yalgado ou à Souro-Sanon et vous serez édifiés, messieurs du ministère de la Santé.

Adama Ouédraogo Damiss

L'Observateur Paalga